«A Genève, de plus en plus de bâtiments sont classés»

NOMINATION Sabine Nemec-Piguet est la nouvelle directrice de l'Office du patrimoine et des sites ainsi que la conservatrice des monuments.

Sabine Nemec-Piguet vante la charpente «unique» du Collège Calvin datant du XVIe siècle. «Je suis le chantier de ce bâtiment classé en 1921 en tant que nouvelle conservatrice.» (PASCAL FRAUTSCHI)

LAURENCE BÉZAGUET

«Elle est reconnue pour ses compétences. Elle a ma confiance pour accomplir ce difficile mais enrichissant travail de sauvegarde du patrimoine et des fouilles genevoises», commente Mark Muller. Le patron du Département des constructions et technologies de l'information (DCTI) vient de nommer Sabine Nemec-Piguet (54 ans) à la tête de l'Office du patrimoine et des sites ainsi que conservatrice cantonale des monuments (environ 40 personnes au total). Une consécration qui récompense la constance de cette mère de deux jeunes adultes, œuvrant depuis vingt ans dans le domaine. Mais comme le souligne Mark Muller, la tâche sera délicate: «La pesée d'intérêts entre économies d'énergie et préservation du patrimoine sera par exemple requise pour placer des panneaux solaires en zone protégée.»

«Pas toujours aisé également de concilier les objectifs esthétiques, historiques et culturels avec les rendements immobiliers», ajoute la nouvelle élue.

Vieux bistrots

La sauvegarde des vieux bistrots illustre parfaitement bien cette difficulté: «On touche à un point sensible, la liberté du commerce! Nous avons reçu de nombreuses demandes de mise à l'inventaire (mesure de protection plus souple que le classement d'un bâtiment) d'Action patrimoine vivant; l'Etat réfléchit actuellement à la façon de préserver ces cafés, qui représentent l'âme de Genève», annonce cette architecte d'origine vaudoise, qui a étudié à l'EPFL de Lausanne avant de découvrir les réalités du terrain à Paris. Puis la voilà qui entre à l'Université de Genève, lieu où son avenir va se dessiner. «J'ai travaillé sur le plan de protection de Coutance. Malgré quelques ratés, on a bien fait de maintenir ce quartier... sinon on se retrouverait aujourd'hui avec des bâtiments du style de la Placette!» Une expérience qui allait précipiter son entrée au Service des monuments et des sites – créé en 1977 – du Département des travaux publics – devenu depuis lors le DCTI.

300 monuments classés

«Auparavant, on ne classait que des monuments exceptionnels comme la cathédrale, l'Hôtel de Ville, la tour de l'Ile, le Collège Calvin, mais aussi des églises, des temples et de nombreux hôtels particuliers. On compte aujourd'hui quelque 300 classements. Dès 1977, on s'est aussi intéressé au patrimoine urbain (loi Blondel de 1983) et aux protections d'ensembles comme les plans de site de Coutance, de Rive, la zone protégée des Tranchées ou le quartier des banques, pour ne citer qu'eux.» Sabine Nemec-Piguet se réjouit que de nombreux vieux immeubles aient pu être «extrêmement bien restaurés» à Genève. Cette qualité de la ville n'est pas sans effet sur la vie de ses habitants: «On vit mieux dans un quartier où l'architecture est belle.»

«Le Lignon, une icône»

La directrice de l'Office du patrimoine et des sites ne cache pas les difficultés à classer des objets de la seconde moitié du XXe siècle, souvent déficients en matière d'énergie: «Une architecture très exploratrice devant répondre aux besoins de la société de consommation. Le Lignon est une véritable icône de cette époque.» Et de se réjouir à présent de la modernisation possible de notre canton grâce au projet de la Praille: «On y trouve plusieurs bâtiments industriels intéressants comme les anciennes usines de British American Tobacco, transformées récemment pour Media Markt.» A condition toutefois... qu'il y ait «beaucoup de logements, de l'audace architecturale et que les futurs gabarits s'inscrivent dans le paysage bâti en harmonie avec la cathédrale et sa colline.»